

Comité Consultatif d'Allocation des Ressources BFC

Section « Médecine d'Urgence »

Avis du 16 mai 2025

Election du vice-président de la section Médecine d'Urgence

Dr Johann COSSUS, chef de service du SAMU-CRRA 15 du Centre Hospitalier Universitaire de Besançon présente sa candidature à la vice-présidence du Comité Consultatif d'Allocation de Ressources de la section Médecine d'Urgence.

Etant le seul candidat, il est élu par acclamation.

Proposition de modification du règlement intérieur

Dans un objectif d'uniformiser les règlements intérieurs des différentes sous-sections, trois modifications du contenu sont proposées aux membres :

Modification 1 : Ajout de la liste des membres en annexe	10 votants
Favorable	10 votes (100%)
Défavorable	0 vote (0%)
Sans avis	0 votes (0 %)

Modification 2 : Elargissement de la suppléance aux membres désignés de la catégorie	10 votants
Favorable	10 votes (100%)
Défavorable	0 vote (0%)
Sans avis	0 votes (0 %)

Modification 3 : Ajout d'une durée de mandat « Président » - « vice-président »	10 votants
Favorable	10 votes (100%)
Défavorable	0 vote (0%)
Sans avis	0 votes (0 %)

ARS Bourgogne-Franche-Comté
Le Diapason, 2 Place des Savoirs, CS 73535, 21035 Dijon cedex
Tél. : 0808 807 107 - Site : www.ars.bourgogne-franche-comte.sante.fr



Propositions de délégation de la Dotation Populationnelle Urgences en dotation initiale 2025

Cinq scénarios sont proposés aux membres du CCAR relatifs à la délégation initiale de la dotation populationnelle urgences :

- Le premier scénario est celui d'une reconduction complète des crédits délégués en 2024 (sécurisation des recettes) dès la dotation initiale 2025 (DI 2025).
- Les autres scénarios proposent une reconduction partielle avec provisionnement de 1 %, 2 % ou 3% des crédits. Cette provision ferait l'objet d'une redistribution à l'automne, au même titre que les mesures nouvelles, après avis du CCAR : soit selon le modèle de répartition construit par l'ARS en lien avec les membres du GT Dotation Populationnelle urgences ; soit, une redistribution conformément à la répartition initiale, sans application du modèle).
- Il est noté la suggestion par les membres du CCAR de changer la dénomination « mise en réserve » par « provision » pour éviter toute confusion avec d'autres dispositifs préexistants.

Propositions d'allocation de la dotation initiale 2025	9 votants
Scénario 1 : sécurisation	6 votes (67%)
Scénario 2 : mise en réserve 1 %	1 vote (11%)
Scénario 3 : mise en réserve 2 %	0 votes (0 %)
Scénario 4 : mise en réserve 3 %	0 votes (0 %)
Ne se prononce pas	2 votes (22%)

Fait à Dijon, le 16 mai 2025.



Le président,

Freddy SERVEAUX